

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 59 (1921)
Heft: 22

Artikel: Commission des armoiries communales
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-216438>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



AU FIL DE LA VIE

Sérénade moderne.

*Au temps des joyeux troubadours
Et des troubantes châtelaines,
Chansons d'amour et cantilènes
n'étaient pas vaines
Ainsi que de nos jours.*

*Aux pieds des vieilles résidences
Où file une belle inconnue,
Le ménestrier, tête nue,*

La voix émue

*Déclame sa romnce :
« Qui guérira mon mal d'amour ?
Un seul regard de vous, madame,
Peut ressusciter en mon âme*

*L'ardente flamme
De mon premier amour.
Et tandis qu'il chante câlin,
Dans l'encadrement d'une ogive
Une châtelaine pensive
D'une main vive
Jette une branche de jasmin.*

*Oh ! les bonnes chansons d'antan
Qui séduisent le cœur des belles
Tant, que les cœurs les plus rebelles
Battaient d'une aile*

*Le soir en y rêvant.
Mais moi qui chante vainement
Tour à tour mes plus beaux poèmes,
Je n'ai pas, de celle que j'aime
Obtenu même
Un regard bienveillant.*

Retours.

*J'aime les retours clairs dans les trains lumineux
Ces passages, la nuit, vertigineux dans l'ombre
Où les trains vont pareils à des flèches de feu
Illuminant d'éclairs les paysages sombres,*

*Où blotti dans un coin des clairs compartiments
On songe à tous ceux-là qui joyeux vous attendent
Aux bras tout grands ouverts et qui vers vous se tournent
Là-bas, dans la grand'ville aux doux enchantements.
J'aime les retours clairs, dans les trains, par les champs.*

A un ami dont de Vigny a fait inconsciemment son disciple.

*Tu serais à ce point sceptique
sur les fins de l'humanité,
que tout n'est que banalité
hormis l'Amour et la Musique ?*

*Et sans avoir vécu, sans croire
A rien qui ne soit Elle ou Toi
Tu fermerais ta Tour d'Ivoire
Pour y rester à jamais coi ?*

*Non. — C'est un droit que n'a pas l'homme
de s'enfuir avant le combat.
Car il n'est de mérite en somme
que de mourir où l'on se bat.*

R. MOLLES.

Dare, dare. — Un voyageur, une vieille dame et un petit chien hargneux sont enfermés dans un wagon de première classe. Le chien aboie, hurle, jappe, etc. Impatienté, le monsieur allume un cigare et se met à fumer à la portière.

Après plusieurs accès de toux significatifs, mais inutiles, la dame, sans mot dire, arrache le cigare de la bouche du monsieur et le jette sur la voie.

Le voyageur prend flegmatiquement le chien par la peau du cou et l'envoie par la portière rejoindre le cigare.

— Rapportez, Azor, rapportez, dit-il tranquillement.

NAPOLÉON Ier à LAUSANNE

Bien loin que cela me « déplaît », je suis enchanté de voir que mon petit article sur les Souvenirs napoléoniens à Lausanne (écrit en vue de la *Gazette des Etrangers* et dont la Rédaction du *Conteur Vaudois* m'a fait l'honneur de désirer la reproduction dans ses colonnes) ait suscité des renseignements complémentaires. Je n'ai eu nullement la prétention d'avoir épousé le sujet ni d'avoir cité les souvenirs napoléoniens qui peuvent exister à Lausanne dans les collections particulières. J'en connais aussi quelques-uns, mais on ne peut tout dire dans un article et je me suis borné, dans le mien, à signaler les choses que le grand public pouvait voir.

L'idée que suggère M. C. P.-V. est intéressante et mérite certainement d'être examinée. Tous les amis de l'histoire locale le remercieront de sa suggestion.

G.-A. B.

BOURLA-PAPAI OU BOURLA-PAPEY ?

On nous écrit :

« Au cours d'un article consacré à Louis Reymond et paru le 2 décembre 1911, le *Conteur* orthographiait *bourla-papai*, tandis que nous trouvons, dans la notice historique dédiée à la jeunesse des écoles vaudoises, le 14 avril 1903, et rédigée par M. Paul Maillefer, un chapitre intitulé « Les Bourla-papey ».

» Nous serions vivement reconnaissant à quelque collaborateur patoisant du *Conteur* de vouloir bien trancher à notre intention cette importante question de linguistique.

A. A. »



ALFRED

(Fin.)

Et voici qu'un beau matin, il arrive dans le verger armé d'un grand fouet — du grand fouet que son papa emploie pour exciter les chevaux attelés à la charrue. C'est un beau fouet à long manche jaune, portant une belle lanière de cuir terminée par une solide ficelle, un fouet dont on peut tirer des claques merveilleux en le manœuvrant d'une seule main.

Désormais Alfred montera une garde vigilante près du grand cerisier. L'ennui disparaît comme par enchantement. Il sait comment il doit employer son temps ; il a le sentiment de jouer un rôle important. Il n'est plus le petit garçon qui doit éviter de donner du travail à ses parents, le petit garçon qui occupe tant bien que mal ses loisirs. Il est maintenant le défenseur de la propriété commune qu'il a le devoir de protéger contre les atteintes d'autrui.

Justement, ce jour-là, Alfred trouve sous le cerisier une quantité de pierres, des débris de tuiles, des branches brisées et des feuilles éparpillées. Sur les feuilles, les cerises écrasées laissent lentement couler leur jus savoureux. Sans doute, ce sont les enfants de l'école qui ont fait cela. Alfred n'en doute pas. Comme l'heure de la sortie des classes va bientôt sonner, il est résolu à attendre ; il veille. Perché sur le mur, son grand fouet dans les mains, il ressemble à ces vieux Suisses qui protégeaient autrefois, sur les champs de bataille, la retraite des contingents obligés de céder devant le nombre.

Mais il ne garde pas longtemps l'attitude, belliqueuse ; bien qu'il soit fortement attaché au principe de la propriété, il n'en est pas moins un bon petit garçon qui ne cherche aucunement les querelles.

Des passants lui crient :

— Salut, Alfred, donne-moi des cerises !

Lui, pour toute réponse, fait un geste qui révèle son impuissance ; il voudrait bien en donner, il a beau tendre les bras, il est encore trop petit pour saisir les premiers fruits.

Pendant qu'Alfred joue avec le fouet de son papa, le petit François — qui revient de l'école — s'arrête sous le cerisier. Sans doute il attend le moment favorable pour jeter contre les branches les plus rapprochées, le caillou qu'il pousse du bout de son soulier. Mais, pour cela, il faudrait qu'Alfred s'en aille et Alfred ne s'en va pas. Au contraire, il reste sur son mur : véritable sentinelle devant les armes.

Alfred a son idée. Il connaît François depuis longtemps pour s'être souvent querellé avec lui. Il devine ses pensées, il voit son geste. Afin de lui faire comprendre qu'il doit, sans autre, poursuivre son chemin, Alfred abaisse légèrement le grand fouet de son papa : l'extrémité de la lanière touche presque le petit François qui, instinctivement, fait de la main un geste de protection. Mais Alfred n'est pas méchant. Il ne cherche pas à faire mal à François. « Ne comprends-tu pas, semble-t-il lui dire en soulevant et en abaisson doucement le fouet, ne comprends-tu pas que je ne veux pas te frapper. Passe ton chemin, continue ta route, respecte la propriété d'autrui et il ne t'arrivera aucun mal. »

Mais François ne veut rien comprendre. Alors le fouet devient plus agressif, il s'agit, il va, il vient, il se démente. Alfred est intransigeant, il connaît sa responsabilité, il est propriétaire, il défend son bien.

Cependant François a pris le caillou dans sa main et s'apprête à le lancer ; aussitôt le fouet se met à danser, et peut-être qu'il fait mal... Mais brusquement le fouet tombe et Alfred se sent saisi à bras le corps. Un poing vigoureux s'abat sur sa nuque et son corps se trouve soudain replié sur un genou, bras en avant, jambes pendantes. Alors une main largement ouverte monte et descend plusieurs fois en s'abattant, lourde, sur son fond de pantalon où il y a une large pièce d'étoffe brune.

Et puis, après avoir reçu une magistrale fessée, Alfred se sent jeté de côté, sur le sol, tout près de son fouet qu'il reconnaît. Et il voit, à travers ses larmes, un grand garçon qui s'enfuit en escaladant le mur, non sans avoir cependant saisi au passage une belle branche du cerisier, un de ces fameux « mouchets » tout couvert de fruits succulents... Ah ! il n'y a pas à en douter, c'est bien lui, le frère du petit François. Sur la route, un attroupement d'enfants s'est formé. Alfred entend leurs cris, leurs quolibets et leurs rires, et il se sent profondément humilié. En ce moment, il souffre comme jamais il n'a souffert.

— Ah ! pleure, pleure, petit Alfred ; il fallait bien qu'un jour tu apprennes à connaître la vie !

Jean des Sapins.

Levez-vous. — Un habitant de Bodzopolis sonne à 1 heure du matin chez le docteur X :

— Est-ce bien ici ?

— Qui demandez-vous ?

— M. le docteur X.

— C'est moi.

— Vous devez venir le plus tôt possible chez Y, rues de la Lenda, n° 14, 3^e étage. Mais prenez des allumettes avec vous, parce que vous pourriez tomber dans l'escalier.

— Qui y a-t-il de malade chez Y ?

— Lui-même.

— Depuis combien de temps ?

— Depuis 15 jours.

— N'a-t-il pas encore eu le médecin ?

— Si, le docteur Z vient le voir tous les jours, mais la nuit, il ne veut pas se lever... et comme vous l'êtes déjà, vous...

COMMISSION
DES ARMOIRIES COMMUNALES

Bien que ces lignes aient déjà paru dans la plupart de nos journaux, nous croyons devoir les reproduire. Elles constituent en quelque sorte un complément officiel des notices et clichés que publie actuellement le *Conteur* et qu'il doit à l'amabilité de son fidèle ami et collaborateur Mérine, très expert en l'art héraldique.

Nous abrégeons un peu.

« Un grand nombre de communes vaudoises se préoccupent de remettre en honneur leurs anciennes armoiries ou, si elles n'en retrouvent pas, d'en composer de nouvelles. Ce mouvement est digne d'encouragement. Ces armoiries rappellent généralement un souvenir historique intéressant la localité, et servent en même temps excellamment de motifs déco-

CONTEUR VAUDOIS

ratifs pour drapeaux de sociétés, vitraux d'église, etc.

» Dans le choix de ces armoiries, la plupart des communes ont procédé méthodiquement, mais d'autres ont consulté des personnes incomptentes ou ont établi des armes nouvelles alors qu'il en existait d'anciennes. Or, le choix de ces armoiries communales doit être minutieusement étudié, par des personnes versées dans la question, à ces divers points de vue, afin que les armes adoptées aient une signification historique, qu'elles soient conformes aux règles établies en cette matière, qu'elles se prêtent aux différentes applications qu'on en peut attendre (seaux, drapeaux, vitraux, sculptures, etc.), qu'elles puissent, enfin, devenir promptement populaires.

» Aussi l'Etat de Vaud n'a-t-il pas manqué de s'intéresser à cette question. Déjà en 1899, il chargeait M. le pasteur Ch. Ruchet, à Syens, de recueillir les empreintes de tous les sceaux communaux qu'il pouvait retrouver. M. Ruchet a publié deux recueils de ces sceaux et un supplément vient de paraître. Continuant ses efforts dans le même sens, le Département de l'Instruction publique vient de constituer une *Commission des armoiries communales*, composée de personnes compétentes, entourée de tous les documents possibles. Le Département invite de façon pressante les communes désireuses de rechercher leurs anciennes armes ou d'en adopter de nouvelles, de s'adresser exclusivement à cette Commission (Archives de l'Etat) qui est chargée d'étudier les questions posées par les municipalités, de renseigner celles-ci et, éventuellement, de les guider. Cette Commission est, en outre, chargée d'établir un répertoire qui sera déposé aux Archives et dans lequel elle fera figurer les armoiries communales qui sont consacrées par un usage ancien, ou qui auront reçu son approbation.

» La Commission est formée de MM. Maxime Raymond, archiviste cantonal (int.), président; Frédéric Dubois, rédacteur des *Archives héréditaires suisses*, Jacques Lamunière, directeur de l'Agence *Publicitas*, André Kohler, professeur; et Théodore Cornaz, heraldiste, tous membres de la Société suisse d'héraldique. »

Merci, madame. — Un soir vers les 11 heures, un généreux citoyen « rapportait » au logis conjugal un sien ami qui, selon sa funeste coutume, venait de s'égaler dans la vigne du Seigneur. Or la dame du logis était une maîtresse femme dont, en pareille occurrence, il n'était pas prudent d'affronter le courroux. Quelle ne fut donc pas la surprise de l'ami officieux, lorsque celle-ci l'accueillit avec les démonstrations de la plus vive reconnaissance :

— Oh ! monsieur, vous êtes trop bon, je ne puis pas assez vous remercier... Vous prendrez bien un verre de vin ?...

— Merci, Madame, je n'ai fait que mon devoir, et vous ne me devez pas de remerciements pour cela.

— Comment ! je remercierais cordialement celui qui m'apporterait un jambon, un rôti de porc, et je n'exprimerais pas toute ma reconnaissance à l'homme généreux qui m'apporte toute la bête !



BERTHE BERNARD

(Suite.)

Deux enfants ! Quand la jeune femme manquait au rendez-vous, Georges Vaudroz, qui sous couvert de vacances, s'était installé à Territet, courrait chez Berthe pour savoir la cause de son absence. Mais, aussitôt les idées de Berthe changeaient; elle voulait sortir. Il se prêtait gracieusement à ce caprice et y mettait même quelque hâte. Tous deux, en effet, semblaient désireux de fuir les murs discrets de la maison, cette solitude trop complaisante, comme s'ils eussent trouvé plus de sécurité sous le grand ciel, à la vue du lac azuré, ou, même, dans les bois de Chillon où, fort souvent, leur fantaisie les conduisait, pas à pas, dans les jolis sentiers ombreux, bor-

dés de ronces et de taillis, où les pervenches et les muguet conversent en un langage que seuls ils entendent... ou peut-être, aussi, les amoureux. Dans les quelques instants qui précédaient leur départ, s'ils parlaient, si leurs regards se rencontraient, ils sentaient, tout à coup, les mots trembler sur leurs lèvres... Berthe, embarrassée, baissait la tête. Georges, déconcerté, hésitait.

— Pourtant, proposait-il, si nous restions ? Il fait bien chaud aujourd'hui.

Mais elle refusait, nerveuse.

Alors, ils partaient sans ajouter rien. Au retour, à la brune, devant la porte de Berthe, alanguis tous deux par la marche, ils avaient peine à desserrer leurs mains...

* * *

Et six semaines passèrent sans que rien vint modifier leurs rapports. Berthe souffrait. Mille résolutions contradictoires la hantait. Elle aimait, elle se savait aimée et ils n'en étaient encore venus à aucune explication. C'était délicat. C'était difficile. Leur position vis-à-vis l'un de l'autre rendait les choses plus ardus par suite de l'ancienne amitié de Jules Bernard et de Georges Vaudroz. Il fallait pourtant que cette situation se déhonât. Georges, lui-même, si calme, si pondéré, ne pouvait la supporter davantage. Sa résolution fut prise. Une résolution d'enfant déçu : il partirait, voilà tout. Donc, il écrivit son acceptation à l'Université de Berne et, le jour suivant, il annonça cette nouvelle à Mme Berthe.

C'était à la fin de leur promenade, devenue maintenant presque quotidienne. Inconsciemment, ils étaient allés, jasant et devisant, jusqu'à l'entrée de la Tour-de-Peilz, puis, toujours lentement, dédiant le temps qui passe et le soleil qui fuit, ils étaient revenus à Clarens, et là, au lieu de se séparer, comme ils en avaient coutume, ils prirent, d'un commun accord, le petit chemin qui longe la Baie et aboutit au quai, à ce quai, où quelques années auparavant, ils s'étaient rencontrés pour la première fois.

Le soleil s'abaissait vers le Jura et, peu à peu, disparaissait derrière les cimes. La nuit sournoise, maintenant, s'insinuait. Après la journée chaude, l'heure mauve enveloppait la rive. Heure douce à respirer, dans l'apaisement qui tombe de la lumière atténuee, dans la caressante fraîcheur qu'elle verse sur les fronts attédiés. Berthe et Georges s'assirent au bord du quai, sous un de ces reposoirs fleuris qui, de loin en loin, mettent un bouquet multicolore à la bordure de granit.

— Comme c'est beau ! murmura la jeune femme.

Le soir tombe. La brise ride à peine l'eau du lac. Les lanternes de quelques péniches, les fanaux de quelques yahts, le phare d'un canot automobile, qui passe, rapide comme une flèche de feu, tout cela scintille et jette sur l'eau un merveilleux semis d'étoiles. Au loin, dans la brume, les lumières des villages et des cités savoisiennes. Parfois, sur les hauteurs, à mi-chemin des cimes, un feu plus vif éclate, décelant le bivouac d'un alpiniste en route pour les hauts paturages. Et la pensée monte, curieuse, sympathiques, vers ces inconnus dont une heure de vie est souvent révélée par la flamme des broussailles et du bois mort.

* * *

Déjà les cloches des tables d'hôte ont sonné le rappel des appétits; les pensionnaires se sont esquivés vers les toilettes obligatoires et vers les smoking indispensables. Sur le quai, des groupes et des couples vaquent, au hasard, sans but, absorbés par la paisible jouissance de l'heure présente, oubliant des labours et des soucis quotidiens. Les steamers, sur le lac, ont allumé leurs feux, et les sabords éclairés donnent au bateau l'apparence fantastique d'un serpent de rubis sillonnant l'onde assombrie. L'heure s'enténète et frissonne. C'est la nuit.

Timidement, indécise — elle est si bien, près de lui, en face de ce tableau superbe, si bien, si bien — elle dit :

— Je crois qu'il est l'heure de rentrer.

Ils se lèvent. Plus timidement encore, elle demande :

— Nous nous reverrons... avant...

Ici, sa voix se brise un peu, ses lèvres tremblent...

— Avant votre départ ?...

— Assurément... Je reviendrai, d'ailleurs... Berne n'est pas au bout du monde...

Elle répète d'une voix maintenant lointaine :

— ...Pas au bout du monde.

— Et puis, reprend Georges, il y aurait quelque chose de beaucoup... de beaucoup plus simple...

— Quoi donc ? Parlez !

— Mon Dieu ! m'accompagner... ne plus nous quitter, dit Georges en lui tendant la main.

Et c'est alors l'événement prévu, redouté et souhaité. Elle est dans ses bras, blottie, heureuse comme jamais.

— Vous m'aimez donc ? demande-t-il.

— Oui, c'est horrible, c'est plus fort que moi... Je suis vaincue. Ah ! si vous saviez combien j'ai lutte !

— Et moi donc ! Depuis bien longtemps...

— Depuis ?

— Mais, depuis le jour où je vous ai vue, ici même, sur ce quai, il y a six ans.

— Comment ! même du vivant...

— Oh ! Berthe, vous ne l'auriez jamais su !

G. Héritier.

FIN

En classe. — Un de nos collégiens s'en allait en vacances.

— Je voudrais aller à Berne, dit-il au conducteur.

— Quelle classe ?

— Cinquième littéraire.

Au plus fin. — Certain campagnard, peu en faveur auprès du conseil de sa commune, sollicita de cette autorité un certificat de bonnes mœurs en vue d'obtenir un droit de pinte. Le certificat lui fut octroyé, mais conçu en termes tels, que notre homme n'obtint pas l'autorisation demandée. Il ne se rebuta pas pour si peu. Six mois plus tard, il renouvela sa demande à son conseil communal, prétextant, cette fois, une place de domestique qui lui était offerte dans un canton voisin. Pour le coup, le conseil fut si heureux de se débarrasser du citoyen, qu'il lui délivra un certificat qui ne laissait rien à désirer. Quinze jours après, la pinte était ouverte et messieurs les conseillers eux-mêmes ne se faisaient pas tirer l'oreille pour aller s'y attabler.

Du tac au tac. — Ah ! monsieur le régent, disait un inspecteur d'école à un magister de village, j'ai appris sur votre compte des choses qui ne me font pas plaisir. Vous vous adonnez à la boisson; vous passez toutes vos soirées au cabaret à boire et à jouer avec des paysans, hem ! hem ! ...

— Tout ça, c'est des calomnies, monsieur l'inspecteur, et il ne faut pas croire tout ce que les gens disent. Si je croyais, moi, tout ce que j'entends dire sur votre compte, hem ! hem ! ...

LES SPECTACLES

GRAND THÉÂTRE. — Dimanche 29, dernière de *La Traviata*, opéra en quatre actes de Verdi, dont l'interprétation, nous l'avons constaté à la première, est supérieure.

Lundi 30, troisième et dernière représentation populaire avec *Les Armaillies*.

Mardi 31, soirée de clôture définitive de la saison avec *Madame Butterfly*, tragédie japonaise en trois actes, de Giacosa, musique de Puccini. Cet ouvrage est chanté par toute la troupe lyrique.

ROYAL BIOGRAPH. — Cette semaine, une nouvelle œuvre suédoise : *La vengeance de Jacob Windas* drame moderne en trois actes, de la série Swenska; *La cité des chiffons* et *Le retour*, les deux derniers épisodes des *Ganines de Paris*; *Les fêtes de Joinville*, dernier film officiel de l'école de Joinville, et *Gau-mont-Journal* avec ses actualités mondiales.

**PHOTOGRAPHIE ARTISTIQUE
PHOTO-PALACE - LAUSANNE**
1, Rue Piéchard

Rue Piéchard,

Vermouth NOBLESSE
DÉLICIEUSE GOURMANDISE

SE BOIT GLACE G. 462 L.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT.
J. MONNET, édit. resp.
Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron.